

Les industries de carrières lancent un vaste programme de formation interne sur la biodiversité

Paris, le x avril 2010 – Les industries de carrières ont créé et mis en place en 2004 **une démarche collective de progrès environnemental continu, portée par l’association Charte Environnement des industries de carrières**. Cette démarche volontaire, unique en France, permet aux entreprises qui y adhèrent d’améliorer au quotidien leurs pratiques industrielles, pour une meilleure gestion environnementale de leurs sites.

La sensibilisation et la formation à l’environnement sont au cœur de cette action. Ainsi, **en 2010, un programme de formation à la biodiversité** est proposé par la Charte Environnement aux personnels travaillant sur un millier de carrières.

La première session de ce programme s’est tenue le **22 avril sur le site de Marolles-sur-Seine** pour les exploitants des carrières d’Île-de-France.

Les carrières : une activité compatible avec la préservation de la biodiversité

Depuis les années 1990, la profession a mené un grand nombre d’études¹ scientifiques qui ont révélé la richesse du patrimoine écologique des carrières en exploitation et réaménagées, et ont permis une meilleure connaissance de leurs contributions à la biodiversité. Les carrières créent en effet des conditions écologiques particulières qui s’avèrent propices au développement d’une faune et d’une flore spécifiques, par la création d’habitats.

C’est ainsi que les sites abritent environ la moitié des espèces d’oiseaux, reptiles, amphibiens et libellules présents sur le territoire national. Ils offrent par ailleurs un refuge pour de nombreuses espèces protégées.

La profession a largement diffusé les résultats de ces études à travers 7 réunions interrégionales intitulées « Les carrières, une opportunité pour la biodiversité ».

À l’occasion d’un forum national qui s’est tenu en novembre 2009, l’Union Nationale des Producteurs de Granulats s’est engagée, à travers 11 propositions, à poursuivre et compléter les initiatives entreprises jusqu’alors en faveur de la biodiversité.

Ces 11 propositions sont regroupées autour de trois axes majeurs :

- ✓ acquisition et partage des connaissances, à travers la poursuite de programmes de recherche et des échanges avec le monde scientifique ;
- ✓ contribution à l’élaboration des politiques publiques, notamment dans le prolongement du Grenelle de l’Environnement ;
- ✓ sensibilisation et information des entreprises.

Consacré à la biodiversité, le programme annuel de formation retenu par l’association Charte Environnement pour 2010 est ainsi une réponse concrète aux engagements de la profession.



¹ Plus d’informations disponibles dans un dossier de presse paru en octobre 2008.

Plusieurs milliers de personnes seront formées à la biodiversité dans les carrières à partir de 2010

Le programme de formation à la biodiversité a été conçu en partenariat avec l'association Noé Conservation, qui œuvre à la sauvegarde d'espèces menacées, à la fois par des actions locales immédiates et par des programmes de sensibilisation pour faire évoluer les comportements.

Ce programme a d'ailleurs obtenu le label
« 2010 Année internationale de la
biodiversité » par le ministère de l'Écologie.



La particularité de ce programme réside dans le fait que les sessions de formation régionales seront animées par des structures extérieures à la profession, directement impliquées dans la protection de la nature : associations de protection de la nature, Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement, conservatoires régionaux des espaces naturels, bureaux d'études... Ceci permet de créer ou de renforcer des partenariats locaux entre les industriels de carrières et ces organismes, afin qu'ils agissent ensemble à la préservation de la biodiversité.

L'objectif de ce programme 2010, lancé dès le mois d'avril, est de **sensibiliser un maximum d'acteurs de terrain au sein des entreprises**. Pour cela, deux modules distincts de formation ont été conçus.

- Un premier, d'une journée, à destination des **animateurs de la démarche de progrès environnemental dans les carrières** et du **personnel d'encadrement sur les sites**.
L'objectif de ce module est d'approfondir le lien existant entre biodiversité et carrières, de présenter les enjeux de la biodiversité au regard de l'activité, et de proposer des actions à mettre en place sur les sites en faveur de la biodiversité. Cette journée comprend une visite de site pour visualiser et expérimenter la biodiversité en carrière.
Au total, ce sont près de 300 personnes qui pourront bénéficier de ce premier module de formation ; des sessions ont d'ores et déjà été planifiées en Île-de-France (le 22 avril), en Pays de la Loire (le 27 avril), en Languedoc-Roussillon (le 29 avril), en Auvergne (le 18 mai), en Alsace (les 15 et 22 juin)...
- Un second module ultérieur, d'une demi-journée, destiné à l'ensemble du personnel des carrières, l'objectif étant de sensibiliser les salariés des carrières à la biodiversité qui les entoure au quotidien, et de répondre à leurs interrogations sur cette thématique. **Cette formation pourrait concerner au total plus de 5000 personnes**.

Contact presse – Agence BBDO Influence

Cécile SOUBELET – 01 41 23 42 28 / soubeletc@clm.bbdo.fr